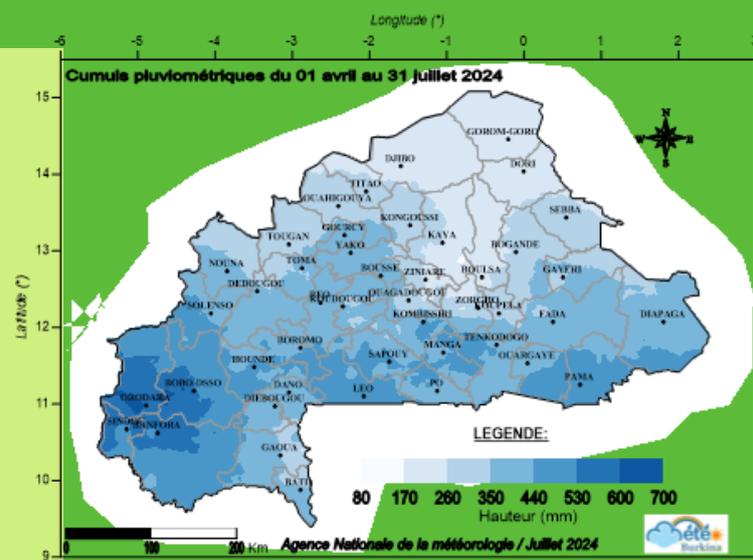
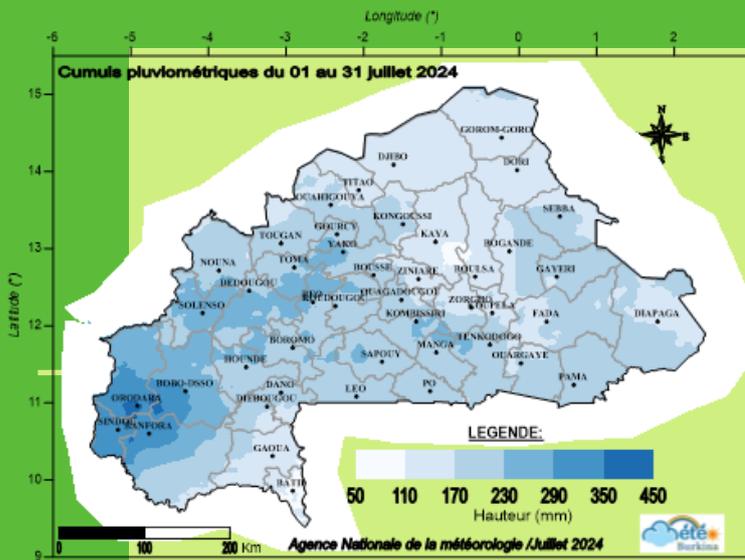


SAPA

Juillet 2024

Bulletin mensuel N°07

Mensuel d'Information du Système d'Alerte Précoce au Burkina Faso



SAP

Le bulletin mensuel d'Information
du Système d'Alerte Précoce au Burkina Faso

SOMMAIRE

PLUVIOMETRIE.....P3

AGRICULTURE.....P4

ELEVAGE.....P6

MARCHES.....P7

SITUATION ALIMEN-
TAIRE.....P11

SANTE.....P12

PERSPECTIVES.....P13

Directeur de publication :

Directeur Général des Etudes et
des Statistiques Sectorielles
Anlièbèdon Gustave SOME

Coordonnateur de rédaction:

Directeur des Statistiques Secto-
rielles et de l'Evaluation
Fidèle SALOU

Rédacteur en Chef :

SIMPORE B. Aristide

Secrétaires de rédaction :

NADEMBEGA Christian Z.
SANOGO Kadiatou

Comité de rédaction

SIMPORE B. Aristide
COMPAORE Boukaré
KANZIE Béatrice
SOME B. Frank
SAHO Aboubacar
KOUAME J. S. Rodrigue
TONDE Mariam
BAMOGO Issiaka
SIRIBIE Ouridjon François
NATY Vincent
SANOGO Kadiatou
NADEMBEGA Christian Z.
ROUAMBA W. David
YAMEOGO N. N. Alphonse
BASSON Louis
SAWADOGO S. Zenabou
ZERBO Djénéba
KABORE Yahaya
DIEME Ismaël
ZOUNGRANA Claude

Maquette et montage

DIEME Ismaël
NADEMBEGA Christian

Crédits Photos

KABORE Yahaya
YAMEOGO N. N. Alphonse

Administration et Rédaction

DGESS

(BP 7010 Ouaga 03
www.sisa.bf)

*Publication réalisée
par la Direction Générale
des Etudes et des Statis-
tiques Sectorielles (DGESS)*

Le site web du Système
d'Alerte Précoce au Burkina
Faso en ligne accessible
par le site portail du SISA :
www.sisa.bf/sap



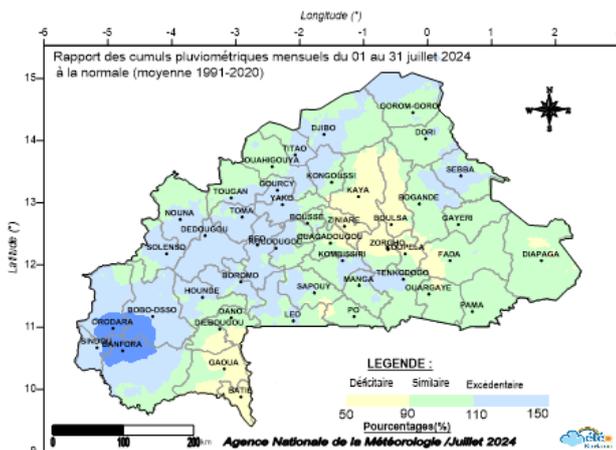
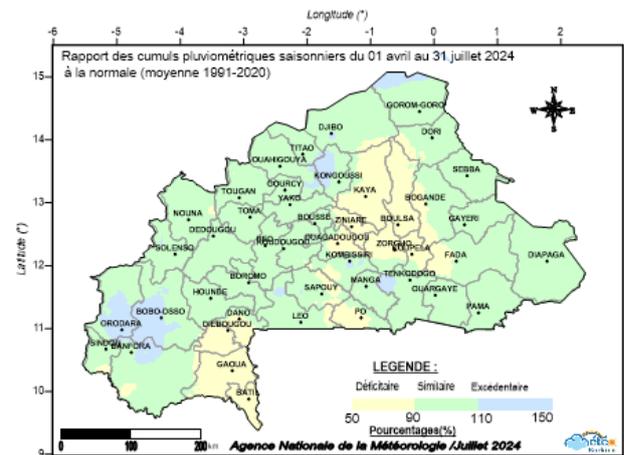
PLUVIOMETRIE

Situation pluviométrique

Bonne pluviométrie sur la majeure partie du territoire

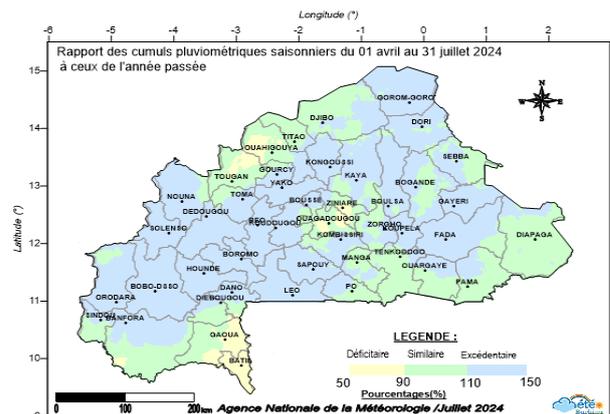
Le mois de juillet a été caractérisé par une forte activité des vents de mousson sur la majeure partie du pays. Des manifestations orageuses et pluvio-orageuses ont permis d'enregistrer des quantités de pluie mensuelle oscillant entre 58,2 mm à Absouya et 439,3 mm à Bérégadougou.

Au cours du mois de juillet une incursion modérée à forte des vents de mousson a été enregistrée sur la majeure partie du pays, occasionnant ainsi des pluies dans certaines localités du pays. Les hauteurs d'eau de pluies mensuelles enregistrées ont varié de 58,2 mm en huit (8) jours à Absouya dans la province de l'Oubritenga à 439,3 mm en dix-sept (17) jours à Bérégadougou dans la Comoé. Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques, pour la même période, ont été similaires à excédentaires sur la majeure partie du pays.



Comparés à l'année passée, ces cumuls pluviométriques ont été similaires à excédentaires sur la quasi-totalité du pays. Cependant, des îlots de déficits pluviométriques ont été enregistrés dans certaines localités des régions du Centre, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest.

Quant aux cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 31 juillet 2024, ils ont évolué entre 87,7 mm en dix-sept (17) jours de pluie à Absouya dans la province de l'Oubritenga et 687,2 mm en vingt-sept (27) jours à Bérégadougou dans la province de la Comoé. Comparativement à la normale, ces cumuls pluviométriques, pour la même



AGRICULTURE

Déroulement de la campagne agropastorale 2024-2025

Installation effective de la campagne agricole

La campagne agricole se déroule assez bien sur la majeure partie du territoire national et est sensiblement similaire à celle précédente. Toutefois, des séquences sèches et des inondations enregistrées dans certaines localités demeurent une menace quant à l'atteinte des résultats de productions escomptés.

En dépit du démarrage difficile et graduel des pluies sur la majeure partie du pays, la campagne agricole 2024-2025 se déroule assez bien et est jugée sensiblement similaire à celle de l'année passée à la même période. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Offensive Agropastorale et Halieutique, l'Etat et ses partenaires ont apporté un soutien important pour accompagner les producteurs dans leurs activités. Des intrants (semences, engrais et pesticides), des matériels agricoles et des aménagements (bas-fonds, labours, ...) ont été mis à la disposition des producteurs à des proportions importantes par rapport aux années écoulées atteignant des niveaux records de plus de 3 à 5 fois. A titre illustratif, à la date du 10 juillet 2024 plus de 6 413 tonnes de semences toutes spéculations confondues, 41 675 tonnes de NPK et d'Urée ainsi que 957 tonnes de fumure organique ont été mis à la disposition des producteurs dans les régions. Par ailleurs, ce sont 253 tracteurs et 68 autres matériels motorisés qui ont été mobilisés et mis à la disposition des producteurs de même que des kits de petits matériels (pioches, pelles, pulvérisateurs).

Dans la même veine de booster la production agricole, plusieurs initiatives sont déroulées dans les régions au cours de la présente campagne. Il s'agit entre autres des « champs MARAH », des « aménagements sommaires de bas-fonds de type PRP » et des « labours gratuits » au profit du monde rural. Ainsi, jusqu'à la première décade du juillet, 2 311 ha de champs ont été emblavés par les directions régionales ainsi que les structures centrales en riz, maïs et légumineuses. Pour ce qui est des aménagements sommaires et labours gratuits, ce sont respectivement des emblavures de 8 598,07 ha de riz et 15 163,32 ha de superficies labourées en hautes terres qui sont réalisées en début juillet au plan national.

Au regard de certaines anomalies pluviométriques constatées (pauses pluviométriques, inondations), les opérations culturales en cours sont principalement les labours et les semis dans toutes les régions même si l'on observe des sarclo-binages dans quelques localités. Les taux de réalisation sont à un niveau satisfaisant et varie de 25 à 100% selon les localités. Les stades phénologiques des spéculations varient également d'une région à une autre et d'une culture et à une autre. Mais de façon générale, la levée constitue le stade le plus dominant.

AGRICULTURE

Situation phytosanitaire

Attaques de nuisibles des cultures de faible ampleur

La campagne agricole humide 2024-2025 est marquée par des attaques de nuisibles de plusieurs ordres causant des dégâts aux cultures. Pour contrôler ces ravageurs, des traitements phytosanitaires ont été réalisés avec succès.

Le suivi phytosanitaire au cours de la campagne agricole humide 2024-2025 a permis la réalisation des prospections sur une superficie totale 4 364 ha toutes spéculations confondues. Sur ces champs prospectés, 2 262 ha ont été déclarés infestés par des bio agresseurs, soit 52% des superficies prospectées. Les champs de maïs ont été les plus prospectés et représentent 99% des superficies, soit 4 144 ha. Le nuisible le plus rencontré est la chenille légionnaire d'automne qui a infestée 2 139 ha, soit 95% de ces superficies. Les régions les plus affectées sont les Cascades, les Hauts-Bassins et la Boucle du Mouhoun. D'autres nuisibles tels que des sautereaux, des larves de lépidoptères, des jassides, des champignons, des termites, des aleurodes ou mouches blanches et des acariens ont également été rencontrés. Des maladies fongiques et des flétrissements bactériens sont observées sur certaines solanacées (aubergine, tomate, poivron, ...). Des symptômes de viroses ont été détectées sur des cultures de tomate et d'aubergine.

Avec l'accompagnement de l'Etat et ses partenaires, des traitements phytosanitaires ont permis de couvrir 1 594 ha, soit un taux de couverture de 70,5%. Plusieurs méthodes de lutte contre ces nuisibles de cultures ont été utilisées dont principalement la lutte chimique à l'aide de 743 litres et 6 923 grammes d'insecticide. Les produits phytosanitaires utilisés sont composés essentiellement d'Emacot, de Pacha, de Momtaz, de Tamega, de Benj, d'Acarius, etc.. Dans l'ensemble, la situation phytosanitaire au Burkina Faso n'est pas alarmante avec des traitements phytosanitaires à succès.



Déroulement de la campagne agropastorale 2024-2025

Régénérescence moyenne du pâturage

La situation pastorale est marquée par un développement moyen à faible des pâturages dans la plupart des régions et nettement inférieur à celui observé l'année passée. Certaines zones sont confrontées à la persistance de maladies animales soumises à déclaration obligatoire

Au 31 juillet 2024, la situation pastorale est globalement caractérisée par un développement moyen des pâturages dans la majorité des régions et un accès limité aux ressources pastorales dans les régions à fort défi sécuritaire. Il en résulte une surcharge sur la végétation en place, incitant de nombreux éleveurs à opter pour la transhumance transfrontalière malgré les restrictions en vigueur. Un fait marquant est le rapatriement de plus d'une centaine d'éleveurs de Côte d'Ivoire en début juillet, sur plusieurs milliers qui se sont installés pour poursuivre leurs activités avec des centaines de milliers de têtes de bétail, selon les acteurs. Bien que les pluies de juillet aient favorisé une émergence des pâturages, des conditions de croissance végétative en retard persistent dans plusieurs localités, en raison de pauses sèches prolongées. Ainsi, l'état physique des ovins et des bovins s'est détérioré par rapport à l'année précédente.

Sur le plan zoo sanitaire, des cas de suspicion de la maladie de Newcastle, la peste des petits ruminants et la fièvre aphteuse ont été signalés dans certaines localités des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts-Bassins. Cette situation s'explique en partie par l'accès limité aux soins vétérinaires, conséquence de la crise sécuritaire qui affecte les disponibilités financières des éleveurs. Cela accroît considérablement le risque de persistance des pathologies animales soumises à déclaration obligatoire et de résurgence des maladies animales réputées transmissibles. Pour répondre aux problèmes de disponibilité et d'accessibilité des aliments pour le bétail, le Gouvernement a apporté un appui important en semences fourragères diversifiées, avec l'introduction d'espèces nouvelles comme le maralfalfa.



Bovins en pâturage

MARCHES

Marchés agricoles

Hausse des prix témoignant d'un marché sous pression

Sur la majorité des marchés, l'offre est en baisse comparativement à la normale. Dans les communes de Diapaga, Kompienga et Djibo des céréales sont indisponibles sur les marchés. La demande est fortement en hausse au regard de l'épuisement des stocks paysans, d'où l'augmentation des prix par rapport à la même période de l'année passée et à la normale

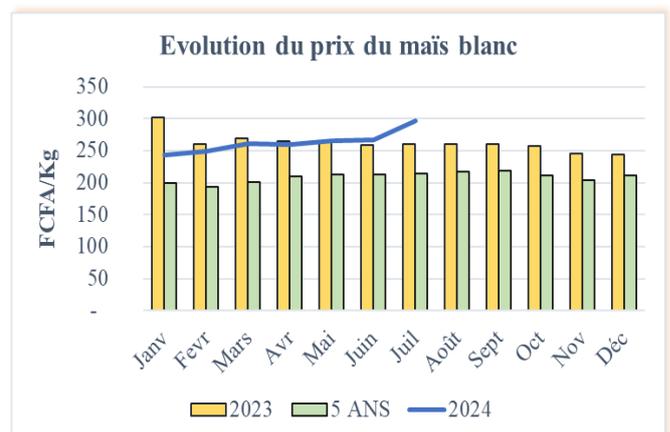
L'offre des céréales de base connaît une baisse significative sur la plupart des marchés par rapport au mois précédent, à l'année passée et à la normale. Cette diminution de l'offre s'explique principalement par l'épuisement des stocks paysans, qui entrave une reconstitution optimale des stocks commerçants. Malgré cette baisse de l'offre, les céréales sont disponibles sur la majorité des marchés. Cependant, certains marchés situés dans des zones à fort défi sécuritaire connaissent des pénuries inquiétantes ce mois-ci. À Diapaga et Djibo, par exemple, les céréales de base comme le mil, le maïs blanc et le sorgho blanc sont absentes sur la place du marché. De même, sur le marché de Kompienga, le mil et le sorgho ne sont pas disponibles.

La demande en céréales, quant à elle, est extrêmement forte et s'explique par plusieurs facteurs. En effet, les ménages agricoles, dont les stocks sont épuisés, se tournent de plus en plus vers les marchés pour se ravitailler. Par ailleurs, les humanitaires achètent des céréales pour les distribuer aux personnes déplacées internes présentes dans les zones d'insécurité et aux PDI réinstallés dans les localités reprises aux groupes armés par les forces de défense et de sécurité.

En outre, la demande des exportateurs est en

hausse significative en raison d'une mesure spéciale facilitant l'exportation des céréales vers le Niger. Cette hausse de la demande ajoute une pression supplémentaire sur une offre déjà limitée.

Au cours du mois, les prix des céréales ont augmenté sur la plupart des marchés. Au niveau national des hausses de 4%, 10% et 11% ont été observées respectivement pour le sorgho blanc, le mil et le maïs blanc par rapport au mois dernier témoignant de la baisse de l'offre des céréales sur le marché. Comparativement à la même période de l'an passé le prix du sorgho blanc est en hausse de 11%, celui du mil de 13% et 14% pour le maïs blanc. Une comparaison des prix moyens des céréales par rapport à la moyenne des cinq dernières années fait ressortir des hausses de 39%, 42% et 44% respectivement pour le maïs blanc, le mil et le sorgho blanc.



MARCHES

Marchés à bétail

Hausse de l'offre du bétail sur l'ensemble des marchés

Une présence importante du bétail sur l'ensemble des marchés comparativement à la même période de l'année précédente et à la moyenne des cinq dernières années a été observée. Les prix n'ont pas connu de variation significative au cours de la même période de l'année passée et les termes de l'échange connaissent une dégradation et en défaveur des éleveurs sur la quasi-totalité des marchés.

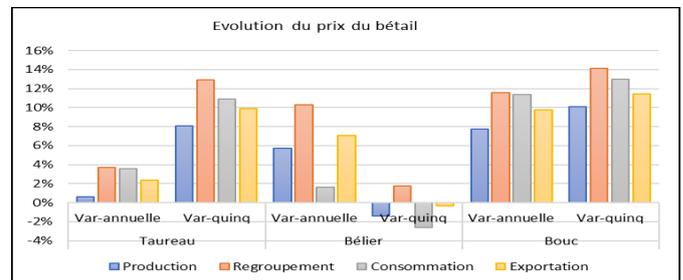
Un dysfonctionnement continu des marchés s'observe toujours dans les zones à fort défis sécuritaire. Les flux internes connaissent des perturbations au regard de la défectuosité des voies d'accès et des contournements vers les zones accessibles due à l'insécurité.

L'ensemble des types de marchés suivis au mois de juillet 2024 a connu une tendance haussière de l'offre par rapport à la même période de l'année précédente et à la moyenne des cinq dernières années. Les plus fortes variations sont relevées sur les marchés de regroupement avec 38% pour les caprins et 44% pour les ovins par rapport à la moyenne annuelle. En comparaison à la moyenne quinquennale les hausses les plus élevées sont de 39% pour les ovins et 45% pour les caprins. Cette situation s'expliquerait par les besoins de ressources financières des ménages pour faire face à la soudure et aussi les difficultés de gestion du troupeau pendant les périodes d'hivernage notamment ceux des PDI.

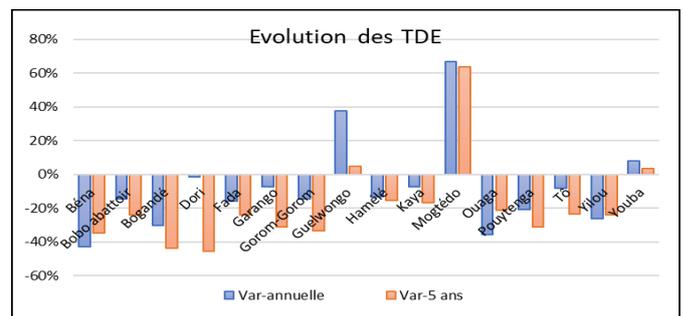
La demande est jugée bonne dans l'ensemble au regard des prix abordables de certaines catégories d'animaux pour les consommateurs (bouchers) ainsi que pour les éleveurs qui préparent la reconstitution du troupeau.

Les prix moyens du bétail par rapport à l'année dernière à la même période sont restés stables

sur l'ensemble des marchés pour le taureau et le bélier. Une hausse de prix du bouc variant de 8% à 12% est par contre enregistrée sur les différents types de marchés. Une demande assez bonne pour cette espèce pourrait justifier cette tendance. En référence à la moyenne des cinq dernières années, les prix moyens du taureau et du bélier ont également subi une tendance à la hausse allant de 8% à 14% sur les différents types de marchés, tandis que celui du bélier est resté stable.



Les Termes de l'échange (TDE) bétail/ céréales relevés sur les différents marchés poursuivent leur tendance en détérioration et en défaveur de l'éleveur dans plusieurs localités du pays. Comparé à la même période de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années, les TDE sont en baisse sur la quasi-totalité des marchés.



MARCHES

Marchés des Produits Forestiers Non Ligneux La disponibilité des PFNL demeure faible

La situation des PFNL a été caractérisée par une baisse de l'offre par rapport à l'année passée. Les prix moyens de la majorité des principaux PFNL sont stables comparativement au mois de juin 2024, mais en baisse par rapport à la même période de l'année passée.

Les principaux PFNL disponibles sur les marchés au cours du mois de juillet ont été les amandes et beurre de karité, les lianes, les graines de néré, le kapok, le miel, le tamarin, le Zamné, les feuilles fraîches de baobab et de moringa, le pain de singe, le soubala et les chenilles de karité. La disponibilité a été bonne pour les feuilles fraîches de baobab et de moringa, les lianes et les chenilles de karité. Par contre, elle a été moyenne pour les amandes et le beurre de karité, les graines de néré, le soubala, le miel, le tamarin et surtout faible pour le kapok. Comparée à la même période de l'année dernière, l'offre des PFNL est en baisse. Cela s'explique par la faible productivité de certaines espèces pourvoyeuses des PFNL.

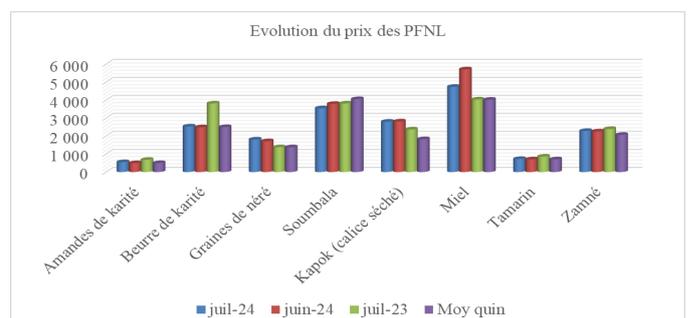
Quant à la demande, elle est faible en cette période. Cela est principalement due à l'arrêt des activités de transformation des PFNL au profit des activités agricoles.

Les flux sont surtout internes mais on note également des flux externes portant sur les amandes et beurre de karité (Europe, Asie), les graines de néré (Ghana) et la poudre de pain de singe (Sénégal). Les flux sortants portant principalement sur les amandes et du beurre de karité, ont été très faibles voire inexistants. Cette situation s'explique par le fait que la campagne d'exportation des amandes de karité n'a pas encore commencé.

Les prix moyens des principaux PFNL au plat yourouba en juillet se présentent comme suit : 550 FCFA pour les amandes de karité ; 2 535 FCFA pour le beurre de karité ; 1 810 FCFA pour les graines de néré ; 3 550 FCFA pour le soubala ; 2 800 FCFA pour le kapok ; 725 FCFA pour le tamarin ; 2 285 FCFA pour le Zamné et 4 740 FCFA/litre pour le miel.

Comparativement au mois de juin 2024, les prix de la plupart des PFNL sont globalement restés stables à l'exception des amandes de karité (+11%) et le miel (-17%). En glissement annuel, l'analyse comparative indique une baisse des prix moyens à l'exception de ceux des graines de néré, du kapok et du miel qui ont connu une hausse respectivement de 31%, 18% et de 17%. Comparés à la moyenne quinquennale, les prix des principaux PFNL ont enregistré une tendance haussière.

Cette hausse des prix s'explique par la baisse progressive de la production au fil des années mais également à l'amélioration de la qualité des produits suite aux activités de promotion et de valorisation.



MARCHES

Situation des produits de grande consommation

Hausse continue des prix des produits de grande consommation

Disponibilité moyenne des stocks des produits de grande consommation avec des prix à la hausse par rapport à l'année passée à la même période et à la moyenne des cinq dernières années.

Les stocks des produits de grande consommation enregistrés auprès des commerçants et les industriels au niveau national montrent par rapport au mois précédent des baisses de stocks de sucre (9%) et de riz (10%). Quant aux stocks d'huile alimentaire et de blé, ils ont connu des hausses respectives de 10% et 12%.

En glissement annuel, ces stocks sont en baisse, excepté ceux du sucre qui enregistrent une hausse de 15%.

Comparativement à la moyenne quinquennale, les quantités enregistrées de riz et de blé ont reculé respectivement de 13% et 29% tandis que ceux du sucre et d'huile alimentaire sont en hausses respectives de 21% et 27%.

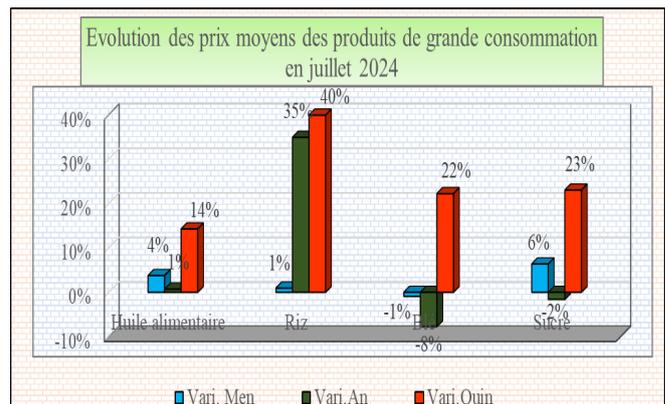
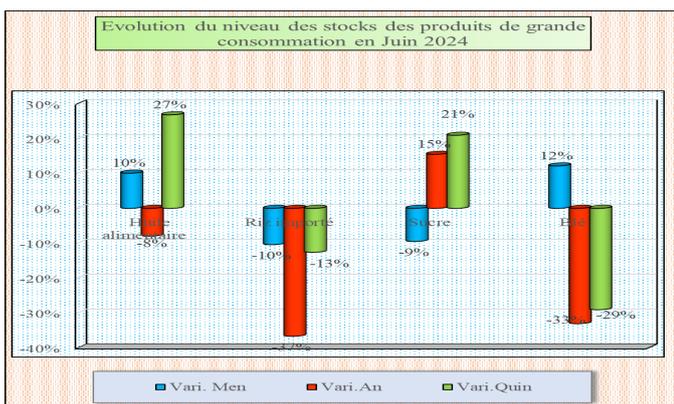
Le niveau global des stocks des produits de grande consommation connaît une baisse. Cette baisse pourrait s'expliquer par la faible disponibilité de ces produits sur le marché international, les mesures de restriction d'exportations imposées par les principaux pays exportateurs, la hausse des prix des produits à l'importation, le délai des formalités des camions en attente de dédouanement jugé long. A tous ces facteurs s'ajoute les retentions des stocks des produits.

Les prix moyens des produits de grande consommation connaissent une stabilité comparative au mois précédent à l'exception de ceux de l'huile alimentaire et du sucre qui ont légèrement augmenté respectivement de 4% et 6%.

Par rapport à l'année passée à la même, les prix moyens du sucre et du blé ont enregistré de légères baisses respectives de 2% et 8%. Celui du riz a connu une hausse de 35%.

Comparativement à la moyenne quinquennale, les prix ont enregistré des hausses de 14% pour l'huile alimentaire, 22% pour le blé, 23% pour le sucre et 40% pour le riz.

Le niveau général des prix des produits de grande consommation enregistré en juillet 2024 connaît une hausse. Cette hausse pourrait s'expliquer par la fluctuation du taux de change, les mesures de restriction d'exportations par les principaux pays exportateurs au regard de la faible production conjuguée à la forte demande des produits alimentaires. A cela s'ajoute la hausse des coûts de transport. Cette hausse des prix est exacerbée par la spéculation sur les produits alimentaires.



SITUATION ALIMENTAIRE

Consommation alimentaire et stratégies d'adaptation

Des ménages contraint à recourir à des stratégies d'adaptations

Une consommation alimentaire difficile pour les ménages vulnérables marquée par un épuisement de leurs stocks avec des prix en hausse sur les marchés. Pour faire face à cette situation, des stratégies liés à l'alimentation sont entreprises par des ménages.

En cette période de soudure, la consommation alimentaire des ménages, surtout vulnérables est difficile au regard de l'épuisement des stocks alimentaires et de la forte hausse du prix des denrées sur les marchés. La situation est encore plus complexe dans les localités telles que Diapaga, Komienga et Djibo où certaines céréales sont absentes.

Pour faire face à l'épuisement des stocks et à la hausse des prix des denrées sur les marchés les ménages adoptent diverses stratégies. En effet, la plupart des ménages vulnérables s'adonnent à la diminution de la qualité et de la quantité des repas, à la consommation des produits forestiers non ligneux disponibles, à l'achat des vivres à crédit. Par ailleurs, la vente des PFNL, d'animaux et des produits animaux, des produits fruitiers, des produits halieutiques, des produits maraîchers, du bois de chauffe et du charbon de bois, des transferts monétaires issus des proches, de l'artisanat et de la main-d'œuvre agricole demeurent les principales sources de revenus.



Image d'illustration

Situation nutritionnelle

Des milliers d'enfants souffrent de la malnutrition

Dans toutes les régions du pays, il existe des enfants de moins de cinq (05) ans qui souffrent de la malnutrition. Au niveau national en juillet 2024, le nombre d'enfants atteints de la malnutrition aiguë est en hausse comparativement à la même période en 2023. En revanche, une étude régionale met en évidence une différence dans l'évolution du nombre de cas.

Au mois de juillet 2024, il est enregistré au Burkina Faso 14 121 enfants de moins de cinq (05) ans souffrant de la Malnutrition aiguë modéré (MAM). Ce chiffre est en baisse de 13% comparativement au mois de juin 2024.

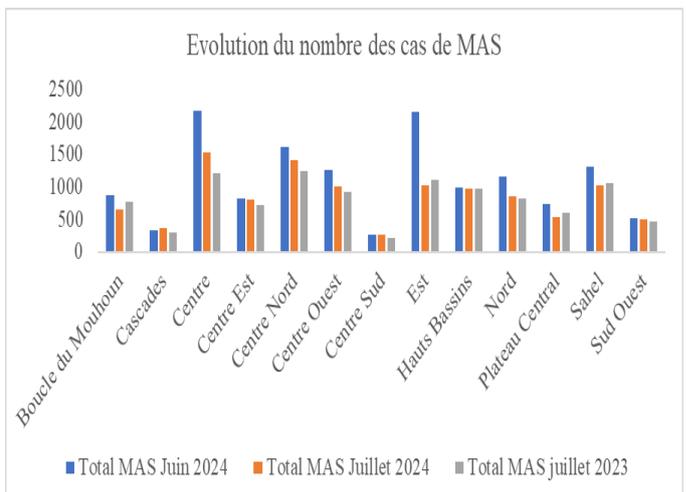
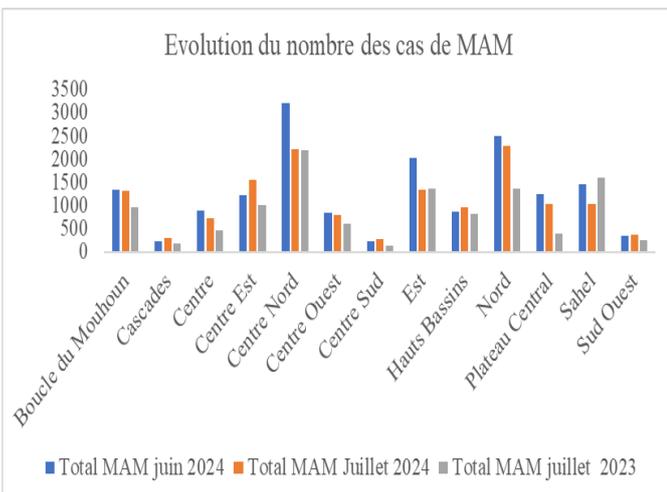
Au niveau région, le nombre de cas a diminué, à l'exception des Cascades, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest où une augmentation est observée toujours comparé au mois de juin 2024.

En comparaison avec juillet 2023, le nombre d'enfants atteints de la MAM a augmenté dans les régions autres que celles de l'Est (-2%) et du Sahel (-36%) qui connaissent une diminution. De la même manière, on observe une augmentation de 25% du nombre de cas de MAM au niveau national par rapport à la même période en 2023.

Concernant la Malnutrition aiguë sévère (MAS), le pays a enregistré 10 904 cas en juillet 2024. En comparaison avec juin 2024, ce chiffre a diminué de 23%.

Au niveau régional, les cas de MAS en juillet 2024 sont en diminution par rapport au mois de juin 2024, à l'exception de la région des Cascades qui a enregistré une augmentation de 8%. Au niveau national, le nombre d'enfants atteints de MAS est en augmentation de 5% par rapport à la même période de 2023.

Une étude régionale révèle également une augmentation du nombre de cas, à l'exception des régions de la Boucle du Mouhoun, du Plateau Central, de l'Est et du Sahel où le nombre de cas des MAS est baisse.



L'état d'avancement des opérations culturales et les stades phénologiques des différentes spéculations dans l'ensemble des régions témoignent une entame timide de l'évolution de la campagne agricole humide. Cependant, la continuité des pluies selon les projections de la météo et le suivi des services techniques agricoles sont porteurs d'espoir et à la faveur du développement des cultures.

Pour ce qui concerne les marchés, le constat prévalant est que les approvisionnements à travers des flux internes et internationaux continuent dans les différentes régions mais demeurent limitées dans les zones à fort défi sécuritaire. Toute chose qui assurerait une relative disponibilité des denrées alimentaires sur le territoire pour les mois à venir. Toutefois, les prix des denrées alimentaires pourraient évoluer à la hausse avec la forte demande des ménages sur les marchés au regard de l'épuisement de leurs stocks.

Par ailleurs, le rapport de FEWSNET intitulé « Perspectives de la Sécurité Alimentaire du Burkina Faso de Juin 2024 à Janvier 2025 » met en évidence la dépendance des populations déplacées et des ménages hôtes à des assistances alimentaires au vu de l'érosion des avoirs et de l'approvisionnement relatif des marchés.

Fort heureusement, ces besoins alimentaires des ménages ne sauraient être *un supplice de Tantale*, au regard du positionnement des acteurs étatiques et partenaires à travers la vente subventionnée des céréales et l'assistance alimentaire. Ce qui permettrait de juguler les incidences négatives du niveau des prix des denrées alimentaires. Aussi, la présence des produits forestiers non ligneux, les prémices de culture telles que les tubercules, les légumineuses et le maïs et la stratégie de vente des animaux pourraient améliorer la situation alimentaire des ménages.

Quant à l'alimentation du bétail, elle s'annonce bonne en raison de la saison d'hivernage qui favorise une disponibilité du pâturage et en eau. Toutefois, l'accessibilité aux pâturages reste une problématique au regard de l'insécurité civile. Cet état de fait pourrait affecter la durée de la transhumance. Sur le marché à bétail, pour assouvir les besoins alimentaires et non alimentaires (scolarité), des ménages pourraient vendre leurs animaux. Ce qui renforcerait l'offre et contribuerait à baisser les prix. En conséquence les termes de l'échange sous ces auspices se dégraderaient en raison de la baisse du prix des animaux par rapport à celui des céréales dans les prochains mois.

Au niveau du commerce international, selon le FranceAgriMer « Conjoncture riz, juillet 2024 » dans un contexte de stocks excédentaires et de pressions concurrentielles sur les marchés mondiaux, les exportateurs de riz indien appellent le gouvernement à lever l'interdiction des exportations de riz blanc autre que le riz basmati et à ajuster les droits de douane sur le riz étuvé. La conjecture de suppression de la mesure se profile de la part de ce premier exportateur. Cela pourrait contribuer à réapprovisionner mieux les pays importateurs comme le Burkina Faso, toute chose étant égale par ailleurs à induire une baisse des prix du riz dans les mois à venir.